

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 307-2017

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :

QUE le conseil municipal a adopté le 4 juillet 2017, le règlement numéro 307-2017 décrétant des travaux de voirie dans la rue Octave et autorisant un emprunt de 71 458 \$ pour en acquitter les coûts;

QUE ledit règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 13 septembre 2017;

QU'UNE copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Donné à Saint-Pascal, ce 14^e jour de septembre 2017.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 20 septembre 2017 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 14 septembre 2017.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA